

# PRÉSENTATION

Vous allez pouvoir lire ci-après la feuille de route déposée à la CCSL le 15 octobre 2022.

Pour rappel l'envoi de cette feuille de route a été fait suite à deux éléments.

## Élément déclencheur :

- La demande de la CCSL par courrier en date du 9 juin 2022.
- Ci dessous un extrait du courrier en question :

Aussi, nous vous demandons de préciser quelle stratégie, quelle vision, quels moyens et quelles modalités d'évaluation seront imaginés pour parvenir à ce que le CSC Loire-Divatte remplisse les fonctions partagées lors de ces réunions d'échanges, à savoir :

- un lieu d'accueil pluri générationnel et d'ouverture à tous
- activateur de citoyenneté
- co-constructeur, co-élaborateur de politiques publiques et de stratégies de territoire

Il vous est demandé d'élaborer une feuille de route pour ces trois volets, en couvrant les missions sociales communes à l'ensemble des centres sociaux, en totalité ou en priorisant ce qui vous semble essentiel pour les habitants du territoire :

- animation de territoire
- soutien à la parentalité
- éducation
- accueil tous publics
- intervention sociale
- insertion professionnelle tous publics (au sens de l'orientation vers les partenaires)
- ateliers culturels de loisirs et sportifs

## Élément décisionnaire : Le choix de l'association :

- Le vote des bénévoles de l'association réunit le 17 septembre 2022 de répondre à la demande des élus. Choix qui a été fait parmi 4 propositions exposées.

## Réponse de la CCSL :

De l'avis même de La Présidente de la CCSL, lors de notre rencontre du 26 octobre 2022, les propositions d'évolution de notre projet correspondaient à la « commande » qu'ils nous avaient passé. Mais que néanmoins, ils ne renouvelleraient pas la convention.

## Autre élément de précision sur la feuille de route qui suit :

Concernant le volet financier, cette nouvelle organisation ne demandait pas de financements de fonctionnement supplémentaires de la part de la CCSL. Qui plus est, il permettait de bénéficier de financements complémentaires de la part de la CAF.



# PRÉ FEUILLE DE ROUTE DU CSC LOIRE-DIVATTE

- Envoyé le 15 octobre 2022 à la CCSL -

## Préambule :

*L'ensemble des préconisations sera travaillé avec les bénévoles (une quinzaine) qui se sont inscrit dans le portage de la démarche de réorientation du projet du CSC.*

*Les indications de pages font référence au projet social 2023-2026 déposé auprès de la CAF en septembre 2022.*

## LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET DU CSC LOIRE-DIVATTE

---

### Les principes d'intervention > p.132-133

- Une intervention au croisement des initiatives des habitants et des interventions des pouvoirs publics inscrite dans une recherche d'espaces publics.
- Une perspective de développement social local pour l'ensemble des habitants.
- Une action publique autonome et concertée.
- Un fonctionnement interne transparent, démocratique avec une élaboration collective.
- Une association qui prend en compte les différents acteurs de son environnement.

### Les valeurs portées par le centre socioculturel > p.132-133

- La dignité humaine
- La solidarité
- La démocratie

### Les missions dévolues au centre socioculturel (CAF) > p.142-144

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
  - Une démarche qui favorise l'implication des communes dans les actions conduites par le CSC
  - Promouvoir le CSC dans sa fonction de partenaire du développement social local
  - Le CSC : une vocation familiale et plurigénérationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets
  - Dans la prise en compte de l'investissement en interne
  - Dans l'investissement des habitants

# PROJETS ET ACTIVITÉS QUI SERAIENT PORTÉS PAR LE CSC

Préambule :

*Il s'agit avant tout de projets et d'actions (sous réserve d'être confirmée par un diagnostic) qui peuvent être déclinées sur l'ensemble du territoire en favorisant la rencontre et l'implication des habitants des différentes communes, dans l'esprit des orientations du projet du centre socioculturel et de ces quatre orientations générales (p.144) :*

- Promouvoir et soutenir l'implication des habitants
- Être acteur de l'animation de la vie sociale du territoire
- Participer à la création de lien social
- Rendre accessible le projet et l'action du centre socioculturel

Pour les actions qui ont un numéro **x** voir page suivante les hypothèses d'évolutions.

Reste en transversalité du projet : le soutien au pouvoir d'agir des habitants.

Entrée Public	Les actions d'aller vers	Les espaces ouverts	Le soutien à la vie sociale locale
<b>Famille</b>		Fête du jeu	<b>1</b> Accompagnement des familles vacances-loisirs p.148
		<b>2</b> Ludothèque / Malle à jeux p. 159/161	
		<b>3</b> Lieu d'accueil enfants parents p. 163	
		<b>4</b> Actions parentalité p. 170	<b>5</b> Savoir Plus p. 168
			<b>6</b> Festi'Famille
<b>Jeunesse / Famille</b>			<b>7</b> Baby-Sitting p. 177
<b>Seniors</b>	<b>8</b> Les sorties seniors p. 196	<b>9</b> Lieu de rencontre seniors p. 198	
		<b>10</b> Prévention du bien vieillir p. 193/200	
<b>Soutien aux assos</b>			<b>11</b> Prêt de matériel p. 207
			<b>12</b> Soutien aux bénévoles des associations locales p. 209
			Soutien à la communication, reprographie p. 211
<b>Habitants</b>	Actions innovantes et hors les murs p. 153	Art au jardin p. 206	

## SUITE

### Explicitations des évolutions possibles.

- 1 Porté par le CSC ou renvoi vers la CAF et les CCAS.
- 2 Lieu de jeu sur place, d'emprunt – animation sur les communes – soutien aux ludothèques existantes ou à créer [A ETUDIER, PERTINENCE D'UNE REPRISE CCSL]
- 3 Voir les modalités pratiques et matérielles d'une déclinaison sur différentes communes.
- 4 Voir la déclinaison sur les différentes communes – fédérer de nouveaux parents bénévoles.
- 5 Voir la déclinaison sur les communes en fédérant de nouveaux bénévoles côté Sèvre.
- 6 Rôle du CSC : Co pilote du projet global – se détache de la mise en œuvre technique.
- 7 Lien à faire avec le Relais Petite Enfance.
- 8 Voir partenariats CCAS et déclinaison sur les communes.
- 9 Voir déclinaison sur les communes et élargir en un accueil solidaire.
- 10 Action ponctuelle qui peut se décliner sur les communes.
- 11 Travailler la mutualisation.
- 12 Peut intégrer le soutien aux projets intercommunaux des jeunes – le promeneur du net ? - déclinaison de temps d'information sur les communes.

# PROJETS ET ACTIONS QUI SONT ACTUELLEMENT EN RÉFLEXION QUANT À LEUR AVENIR

Préambule :

*Il s'agit avant tout de projets et d'actions susceptibles de ne plus être portés par le CSC, soit parce qu'elles peuvent faire doublon avec les actions communales existantes, soit parce qu'elles ont une dimension essentiellement communale, soit parce qu'elles sont plus éloignées du cœur de métier d'un centre socioculturel.*

## Secteur Famille

- Accompagnement à la scolarité primaire, Saint Julien p. 150
  - Soit reprise en direct par la municipalité de Saint Julien, soit création d'une association autonome, soit action autonome avec un portage pro limité
- Jeu et genre p.155
  - Décision de la commission : arrêt de l'action sous sa forme actuelle vers d'autres modalités de réflexion. Confier l'expo jeu et genre à la maison des jeux

## Secteur Jeunesse

- Point Information Jeunesse (P.I.J.) p. 181
  - Soit fin de l'action, soit reprise par une commune ou l'intercommunalité
- Promeneur du net p.183
  - Fin de l'action
- Soutien au projet jeunesse des communes : Remaudière p. 185
  - Plus globalement voir la place et les possibilités du CSC dans l'accompagnement individuel des communes
- Soutien aux projets de jeunes p. 187
  - Intégré dans le volet soutien à la vie associative
- Soutien scolaire collège p. 190
  - Fin de l'action ?
- Actions avec les collèges p.175
  - Intervention des animateurs jeunesse des communes

## Secteur Séniors

- Les activités de loisirs séniors p. 196
  - A la charge des communes, Possible soutien dans la mise en place du CSC
- Accompagnement à l'utilisation des outils numériques p. 202
  - A la charge des communes, à voir pour la mise à disposition de matériel
- Activités de loisirs – enfants – adultes p.204
  - Au cas par cas avec le soutien du CSC dans la transition : Création d'une association de gestion des AHL, Création de plusieurs associations thématiques, Reprise par d'autres associations positionnées sur le même champ, Fin de certaines activités

## Secteur Soutien aux Associations

- Prêts de salle
  - Possibilité de poursuivre par le CSC pour des prêts ponctuels (week-end – soirée), Renvoi aux communes pour des prêts réguliers

# DIAGNOSTIC EXTERNE ET TRANSITION INTERNE

## Diagnostic externe

Moyens mobilisés : un salarié du CSC détaché pour coordonner l'ensemble de la démarche.

### Étape 1 : sur chacune des communes volontaires côté Sèvre

- Collecte et analyse des données factuelles
- Rencontre avec les élus locaux
- Rencontre avec les associations locales
- Rencontre avec les services et structures

1ère restitution

### Étape 2 : sur chacune des communes

- Actions d'aller vers les habitants à partir des différents espaces ouverts
- Mobilisation de nouveaux bénévoles sur les communes
- Actions en partenariat avec les acteurs locaux

Restitution finale et préconisations.

## Transition interne

### Étape 1 : Mobilisation des bénévoles et adhérents sur :

- Mise en œuvre de groupes autonomes
- Créations d'associations
- Recherche de relais communes ou associations pour la reprise de certaines actions
- Recherche de lieux de pratique d'activités

Étape 2 : Accompagnement à la structuration des nouvelles associations et groupes autonomes.

## Calendrier de mise en œuvre

